

## V

### *La communauté scolaire, le stigmaté et l'exclusion*

Payet, J.-P. (1995). Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire. Paris : Armand Colin.

#### *Le bluff égalitaire*

Les enseignants du collège Thomas-More affirment haut et fort le principe d'hétérogénéité des classes. Le nouveau principal, interrogé sur sa pratique de répartition des élèves issus de l'école primaire entre différentes classes de 6<sup>e</sup>, adhère à ce choix, mais moins par idéologie que par une attitude blasée. «Après avoir tout essayé», il a fini par laisser jouer la loi du hasard. Le principal-adjoint, à qui revient la tâche technique de la constitution des classes, confirme ce point de vue, en laissant entendre toutefois qu'il se livre à quelques «correctifs» pour éviter des déséquilibres entre les classes. Au cours d'un entretien, un enseignant s'étonne pourtant — avec sincérité — du caractère très différent de l'ambiance dans les différentes classes de 6<sup>e</sup>. Égales au départ, nous dit-il, elles se révèlent «au terme de quelques semaines» bien différentes, tant au niveau des performances des élèves que de leurs attitudes.

L'enseignant a raison sur un point : les classes de 6<sup>e</sup> comportent presque exactement la même proportion d'élèves à l'heure, soit un peu plus du tiers dans chaque classe. Les classes sont donc hétérogènes du point de vue de l'âge scolaire. L'étude de la variable sexe met en évidence quelques contrastes légers : si, sur les cinq classes de 6<sup>e</sup>, trois sont proches de la composition sexuelle de la population totale (autant de garçons que de filles), deux autres s'en éloignent quelque peu : l'une est composée de 40 % de garçons et de 60 % de filles, l'autre présente le profil inverse<sup>1</sup>. La répartition des élèves selon leur origine

<sup>1</sup> L'usage de pourcentages pour traiter d'unités statistiques de petite taille (telles que des classes) est habituellement proscrit. Néanmoins, la transformation des effectifs en

ethnique<sup>2</sup> paraît *a priori* varier dans les mêmes proportions peu importantes : la proportion d'élèves français varie de 61 % à 42 %. Pourtant, lorsqu'on différencie plus finement les origines ethniques comme le montre le tableau 1, on constate que la proportion d'élèves maghrébins<sup>3</sup> varie selon les classes de 54 % à 17 %. De plus, non seulement les proportions d'élèves français et d'élèves maghrébins varient de manière concomitante (et inversée), mais elles varient de façon continue selon l'ordre de numérotation des classes. De la 6<sup>e</sup> 1 à la 6<sup>e</sup> 5, la proportion d'élèves français baisse progressivement, alors que dans le même temps, la proportion d'élèves maghrébins augmente égale-

1. (*suite*) pourcentages présente un avantage de lecture évident : celui d'établir d'emblée une équivalence de mesure et d'accélérer la lecture des différenciations. La lisibilité ne constituant pas un principe supérieur à la validité, il va de soi que de tels pourcentages ne permettent pas de construire des indices de corrélation tels que le Khi 2. Il va de soi également que les valeurs statistiques présentées ici découlent du matériau étudié et doivent être lues, selon la formule consacrée, sous réserve de généralisation.

2. L'analyse de la composition ethnique de la population scolaire pose un certain nombre de difficultés. Les statistiques établies par l'Éducation nationale ne prennent en compte que le critère de la nationalité de l'élève. Nous avons donc reconstitué l'origine ethnique de l'élève en procédant à l'affectation de chaque élève à une catégorie. Ce travail nécessite beaucoup de précautions si l'on veut aboutir à une représentativité du codage. Disposant d'un fichier où apparaissent les seuls noms et prénoms des enfants, ainsi que leur nationalité, nous avons choisi de coder en combinant ces trois critères. Cette opération rencontre cependant un certain nombre de limites. Ainsi, les élèves de seconde génération ne sont pas tous traités de la même manière : un élève portugais ou espagnol portant un prénom français est intégré dans la catégorie « français », alors qu'un élève portant un nom et un prénom maghrébin est placé parmi le groupe « maghrébin ». Ce traitement statistique est ici justifié par l'objet : notre travail nécessite de déconstruire le classement administratif officiel en groupes nationaux pour approcher le travail concret effectué par les agents administratifs lors de la procédure de « fabrication » des classes. Or, nous faisons l'hypothèse que le stigmatisme de l'immigré maghrébin organise majoritairement la vision de ces agents, et qu'il est particulièrement repérable à travers le patronyme (nom et/ou prénom) de l'élève. Dans l'autre sens, nous avons classé dans la catégorie « français » des élèves originaires des départements d'outre mer, alors que la problématique du stigmatisme nous paraît s'appliquer à eux. L'absence d'indices de cette origine ethnique, à partir des éléments dont nous avons disposé, nous a empêché de procéder à ce codage.

3. Par convention de lecture, nous appellerons français et maghrébins les élèves en fonction de leur origine (nationalité des parents) et non de leur nationalité. Cf les remarques méthodologiques ci-avant.

ment continûment. Nous serions tenté de croire en une de ces fantaisies de la loi du hasard, si nous n'étions pas avertis par ailleurs de la prégnance de cet ordre numérique dans l'institution scolaire<sup>4</sup>. Notons que le groupe des élèves étrangers non maghrébins suit le même mouvement que celui des élèves français. Ceci explique que si l'on raisonne sans isoler les élèves maghrébins, la différenciation ethnique soit moins patente, puisqu'une compensation s'opère entre ceux-ci et les autres élèves étrangers.

Tableau 1. — Répartition (en %) des origines ethniques des élèves selon la classe

	6 <sup>e</sup> 1	6 <sup>e</sup> 2	6 <sup>e</sup> 3	6 <sup>e</sup> 4	6 <sup>e</sup> 5	Ensemble
Français	61	50	48	42	42	48
Maghrébins	17	37,5	39	50	54	40
Autres étrangers	22	12,5	13	8	4	12
Total	100	100	100	100	100	100

Mais peut-être la variable ethnique n'opère-t-elle que de manière secondaire? En d'autres termes, la répartition observée obéirait à un principe d'âge scolaire, lequel entraînerait un effet de concentration ethnique. Il n'en est rien : les différences d'âge scolaire sont très faibles entre élèves français et élèves maghrébins à l'entrée en 6<sup>e</sup>, comme le montre le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2. — Répartition (en %) des caractéristiques d'âge scolaire des élèves de 6<sup>e</sup> en fonction de leur origine ethnique

	À l'heure	1 an de retard	2 ans et plus	Total
Français	42	40	18	100
Maghrébins	38	43	19	100

4 Pour mieux brouiller les pistes, l'ordre de hiérarchisation des classes est parfois décroissant ...

Alors, pour confirmer l'hypothèse d'une concentration ethnique indépendamment de l'âge scolaire, il faut examiner la répartition des élèves de différentes origines à âge scolaire égal<sup>5</sup>. Ainsi, pour les élèves à l'heure, les élèves français et les élèves maghrébins sont-ils répartis également entre les classes? Le tableau 3 donne une réponse négative. L'étude de la population des élèves à l'heure fait même apparaître des écarts encore plus forts au niveau de la composition ethnique. Dans la 6<sup>e</sup>1, là où la proportion d'élèves français tous âges scolaires confondus s'élève à 61 % des effectifs de la classe, les élèves à l'heure sont, dans une proportion de 89 %, des élèves français, et on ne trouve aucun élève maghrébin dans les élèves à l'heure dans cette classe. À l'opposé, en 6<sup>e</sup>5, les 2/3 des élèves à l'heure sont des élèves maghrébins

**Tableau 3. — Répartition (en %) des origines ethniques des élèves à l'heure selon la classe**

	6 <sup>e</sup> 1	6 <sup>e</sup> 2	6 <sup>e</sup> 3	6 <sup>e</sup> 4	6 <sup>e</sup> 5	Ensemble
Français	89	67	37,5	44	33	54,5
Maghrébins	0	22	62,5	56	67	41
Autres étrangers	11	11	0	0	0	4,5
Total	100	100	100	100	100	100

La différenciation ethnique est donc encore plus forte parmi les élèves à l'heure, comme l'indique le tableau 4. Près de 60 % des élèves français à l'heure sont scolarisés dans deux classes, près de 90 % des élèves maghrébins à l'heure le sont dans les trois autres classes. La différenciation la plus forte agit sur les garçons maghrébins à l'heure : sur ces élèves au nombre de six, quatre sont scolarisés dans une seule classe, la 6<sup>e</sup> 5, qui se caractérise par le plus fort taux d'élèves maghrébins. Les filles maghrébines à l'heure sont quant à elles dispersées dans les différentes classes ; elles ne bénéficient pas, pourrait-on dire, de ségrégation positive, alors qu'elles occupent au collège Thomas-More la première position en

<sup>5</sup> Sans résumer l'état des performances, on sait que l'âge scolaire constitue un indicateur particulièrement apprécié de l'institution scolaire. « L'élève qui échoue, c'est celui qui n'a pas acquis dans le délai prévu les nouvelles connaissances et les nouveaux savoir-faire que l'institution, conformément aux programmes, prévoyait qu'il acquière. » (ISAMBERT-JAMATI V., « Classes sociales et échec scolaire », *L'École et la Nation*, n° 203, novembre 1971 )

termes de précocité scolaire (cf. tableau 5). Elles ne sont pas plus présentes que leurs pairs masculins dans la 6<sup>e</sup> 1. On obtient donc, derrière l'égalité des classes en termes d'âge scolaire, des profils fort différents : deux classes sont constituées d'une majorité d'élèves français à l'heure et d'une minorité d'élèves maghrébins en retard, deux autres classes présentent le profil inverse d'un mixage d'un groupe dominant d'élèves maghrébins à l'heure et d'un groupe moindre d'élèves français en retard. C'est bien la preuve que l'équilibre entre élèves à l'heure et élèves en retard n'empêche pas une logique de différenciation ethnique.

**Tableau 4. — Répartition (en %) des classes de 6<sup>e</sup> des élèves à l'heure en fonction de l'origine ethnique**

	6 <sup>e</sup> 1	6 <sup>e</sup> 2	6 <sup>e</sup> 3	6 <sup>e</sup> 4	6 <sup>e</sup> 5	Total
Français	33	25	12,5	17	12,5	100
Maghrébins	0	11	28	28	33	100

**Tableau 5. — Répartition (en %) des âges scolaires des élèves de 6<sup>e</sup> en fonction de leur sexe et leur origine ethnique**

	À l'heure	1 an de retard	2 ans et plus	Total
Filles françaises	37	44	19	100
Garçons français	47	37	17	100
Filles maghrébines	46	42	11,5	100
Garçons maghrébins	29	43	29	100

Aux niveaux suivants (rappelons qu'il ne s'agit pas d'une étude longitudinale, mais synchronique), l'apparence flatteuse de l'édifice s'effondre au fur et à mesure des années. En 5<sup>e</sup>, l'écart le plus grand entre les proportions d'élèves à l'heure, selon les classes, est de dix-huit points, il est de vingt-huit points en 4<sup>e</sup> et atteint 37 points en 3<sup>e</sup> (ce qui se traduit par une classe de 3<sup>e</sup> avec plus de la moitié de ses effectifs à l'heure et, à l'opposé, une classe avec seulement 15 % de ses effectifs à l'heure, comme l'indique le tableau 6). Parallèlement, les différenciations sexuelles et ethniques s'aggravent. En 5<sup>e</sup> et en 4<sup>e</sup>, une classe se distingue par une proportion de 2/3 de filles et de 1/3 de garçons ; en 3<sup>e</sup>, une classe (3<sup>e</sup> 4) est composée de vingt filles et de deux garçons (cf. tableau 7). Le tableau 8 montre que la différenciation ethnique est également aggravée : en 3<sup>e</sup>, on recense 9,5 %

d'élèves maghrébins parmi les élèves d'une classe (3<sup>e</sup> 6) et, à l'opposé, 73 % d'élèves de cette même origine ethnique parmi les élèves d'une autre classe (3<sup>e</sup> 5). La différenciation ethnique s'exerce encore plus fortement parmi la sous-population des élèves à l'heure (*cf.* tableau 9), ce qui prouve bien que le processus de différenciation ethnique renforce le processus de différenciation des élèves selon leur âge scolaire : dans la classe de 3<sup>e</sup> (3<sup>e</sup> 6) comportant la plus forte proportion d'élèves à l'heure (plus de la moitié des élèves de la classe), on ne trouve aucun élève maghrébin à l'heure, et parallèlement, dans la classe au taux d'élèves à l'heure le plus faible, les rares élèves à l'heure sont tous des élèves maghrébins.

Tableau 6. — Répartition (en %) des âges scolaires des élèves à l'heure selon la classe de 3<sup>e</sup>

	3 <sup>e</sup> 1	3 <sup>e</sup> 2	3 <sup>e</sup> 3	3 <sup>e</sup> 4	3 <sup>e</sup> 5	3 <sup>e</sup> 6	Ensemble
À l'heure	41	15	24	41	36	52	35
1 an de retard	23	25	43	27	23	33	29
2 ans et plus	36	60	33	32	41	14	36
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 7. — Répartition (en %) des filles et des garçons selon la classe de 3<sup>e</sup>

	3 <sup>e</sup> 1	3 <sup>e</sup> 2	3 <sup>e</sup> 3	3 <sup>e</sup> 4	3 <sup>e</sup> 5	3 <sup>e</sup> 6	Ensemble
Filles	54,5	50	48	91	59	52	59
Garçons	45,5	50	52	9	41	48	41
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 8. — Répartition (en %) des origines ethniques des élèves selon la classe de 3<sup>e</sup>

	3 <sup>e</sup> 1	3 <sup>e</sup> 2	3 <sup>e</sup> 3	3 <sup>e</sup> 4	3 <sup>e</sup> 5	3 <sup>e</sup> 6	Ensemble
Français	36	25	48	50	23	81	44
Maghrébins	55	60	38	50	73	9,5	48
Autres étrangers	9	15	14	0	4	9,5	8
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 9. — Répartition (en %) des classes de 3<sup>e</sup> des élèves en fonction de leur origine ethnique

	3 <sup>e</sup> 1	3 <sup>e</sup> 2	3 <sup>e</sup> 3	3 <sup>e</sup> 4	3 <sup>e</sup> 5	3 <sup>e</sup> 6	Total
Français	11,5	0	11,5	23	15,5	38,5	100
Maghrébins	31	19	6	19	25	0	100

Enfin, il faut ajouter que l'étude synchronique ne permet de prendre en compte que la population scolarisée au collège, et occulte par conséquent les procédures d'« orientation » précoce des élèves vers les filières techniques et professionnelles (notamment en classe de 5<sup>e</sup>). L'intégration de cette dimension permettrait seule de réaliser l'étendue des logiques ségrégatives : en effet, l'orientation au cours de la scolarité au collège s'applique différenciellement aux élèves selon leur sexe et leur origine ethnique. C'est encore le groupe des garçons maghrébins, dont le « traitement<sup>6</sup> », pour la partie de ses élèves qui font toute leur scolarité, même à l'heure, au collège est le plus négatif, qui constitue le public « privilégié » de ces procédures d'éviction.

### La construction des déviants

Dans l'univers policier de monsieur N., conseiller d'éducation au collège Thomas-More, le fichier des élèves « posant problème » — une boîte au couvercle pivotant posée en permanence sur son bureau — occupe une place centrale. Monsieur N. l'alimente au quotidien, à chaque infraction repérée, à chaque « visite » d'élève dans son bureau. Grâce à lui, il a le sentiment de maîtriser l'insaisissable déviance, d'en fixer les contours, de lui donner une logique et un sens. C'est l'objectivité à laquelle se raccroche monsieur N., celle qu'il oppose aux dénis insolents, aux promesses faciles ou aux fausses indignations des élèves récidivistes.

Dans l'analyse qui suit, notre base de données est constituée par ce « fichier », sur lequel sont consignées les infractions des élèves et les sanctions qu'elles ont entraînées. La majeure partie des infractions relève de l'espace pédagogique (les élèves exclus de cours par un enseignant sont envoyés dans le bureau du conseiller d'éducation); une partie minoritaire

6 En termes d'affectation dans telle ou telle classe d'une même division.

concerne des infractions observées dans l'espace hors cours par différents acteurs scolaires. Le fichier est donc constitué de fiches d'élèves ayant été repérés en infraction pendant les cours ou à d'autres moments du temps scolaire<sup>7</sup>. La base de données étudiée couvre une seule année scolaire<sup>8</sup>, mais le « point de départ » des différents élèves qui composent la population scolaire n'est pas égal. En effet, si l'on retient l'hypothèse selon laquelle l'activité de transcription dans le fichier relève d'un processus de stigmatisation, plus l'élève est ancien dans le collège, plus la probabilité est forte que son apparition dans le fichier de l'année considérée ne soit pas une première apparition, mais s'appuie sur les fichiers des années antérieures. La non-conservation matérielle de ces fichiers (qui peut produire l'apparence trompeuse d'une « reprise à zéro » à chaque début d'année scolaire) nous a empêché de procéder à une analyse longitudinale, c'est-à-dire d'observer l'évolution de l'étiquetage des élèves appartenant à un même stock (une même promotion) tout au long de leur scolarité au collège<sup>9</sup>. Cependant, les faibles variations du recrutement du collège au cours des cinq dernières années nous autorisent à établir une analyse de cette évolution, à partir des différences entre les quatre niveaux du cursus. Bien entendu, seules les variations importantes sont prises en compte, qui permettent de décrire des tendances fortes dans la politique du collège et les attitudes des élèves.

La population « déviante » compte cent vingt-quatre élèves, soit le quart de la population scolaire du collège. Son poids dans la population totale est sensiblement différent à chacun des niveaux (cf. tableau 10). Il est le moins élevé en 6<sup>e</sup>, avec un élève sur huit (12 %) et le plus élevé en 5<sup>e</sup>, avec trois élèves sur dix (31 %). Il diffère également selon le sexe (cf.

7 Il va de soi que le fichier étudié ici ne résume pas l'ensemble du processus de stigmatisation à l'œuvre dans le collège. Mais, compte tenu du rôle du conseiller d'éducation, des liens qui existent entre ce fichier, les infractions dans la sphère pédagogique et ses effets sur les scolarités des élèves, on peut considérer qu'il s'agit là d'un échantillon représentatif du processus de déviance scolaire (au sens des infractions repérées et mémorisées).

8 Nous avons travaillé sur les informations consignées dans ces fiches du mois de septembre 1990 à la fin du mois d'avril 1991, soit huit des dix mois que compte l'année scolaire considérée. On peut considérer qu'il s'agit là d'un échantillon très représentatif, tout en soulignant qu'il y a de fortes chances que le processus de stigmatisation, mis en évidence par l'analyse, soit encore accentué dans la période de fin d'année scolaire.

9 On peut d'ailleurs penser que si la stigmatisation est forte, il n'est pas besoin que les fichiers des années précédentes soient conservés pour que la trace mémorisée demeure, au moins pour les quelques cas les plus stigmatisés et soit « efficace », peut-être même d'autant plus efficace que les cas plus bénins sont moins retenus.

tableau 10) : la proportion d'élèves déviants est d'un élève sur sept chez les filles (15,5 %) et d'un élève sur trois chez les garçons (35 %).

Tableau 10. — Proportions d'élèves déviants en fonction du sexe et du niveau de classe

	Filles	Garçons	Ensemble
6 <sup>e</sup>	7	17	12
5 <sup>e</sup>	16	46	31
4 <sup>e</sup>	18,5	36	24,5
3 <sup>e</sup>	17	38,5	26
Tous niveaux	15,5	35	25

Mais le niveau d'écart le plus important est constaté dans le tableau 11 entre catégories ethniques : un élève déviant sur dix chez les élèves français (11 %), plus d'un sur trois chez les élèves maghrébins (35 %) ainsi que chez les autres élèves étrangers (37 %). Ajoutons que cet écart s'accroît entre les deux pôles de la scolarité au collège. Le taux de déviance des élèves français est le même en 6<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> : environ un élève sur vingt. Il est plus fort dès le départ chez les élèves maghrébins, et triple pratiquement entre la 6<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> : un élève déviant sur sept en 6<sup>e</sup>, quatre sur dix en 3<sup>e</sup>.

Tableau 11. — Proportions d'élèves déviants en fonction de l'origine ethnique et du niveau de classe

	Français	Maghrébins	Autres étrangers	Ensemble
6 <sup>e</sup>	5	15	29	12
5 <sup>e</sup>	14	45	31	31
4 <sup>e</sup>	15	33	33	24,5
3 <sup>e</sup>	5	41	45	26
Tous niveaux	11	35	37	25

La combinaison des trois variables (niveau d'étude, sexe, origine ethnique) révèle des processus différenciés selon les catégories d'élèves. Si le différentiel de déviance, en fonction du sexe, est équivalent à l'intérieur de chaque groupe ethnique (environ deux fois et demie plus de garçons déviants que de filles déviantes), étant donné l'écart entre les différents groupes ethniques, le différentiel entre filles et garçons de différents

groupes ethniques n'est évidemment pas respecté. Ainsi, la proportion d'élèves déviants est-elle plus forte chez les filles d'origine étrangère (quelle que soit cette origine) que chez les garçons français. En classant les différents groupes, selon un ordre croissant de déviance, on obtient la hiérarchie suivante : filles françaises (7 %), garçons français (17 %), autres filles étrangères (22 %), filles maghrébines (22 %), garçons maghrébins (51 %), autres garçons étrangers (52 %). Les écarts sont très importants : on compte une élève déviante sur quinze filles françaises, et un élève déviant sur deux garçons d'origine étrangère.

L'évolution de la déviance selon les différents niveaux n'est pas la même pour chacun des sous-groupes. Elle atteint son niveau le plus élevé en 5<sup>e</sup> pour les garçons maghrébins et les filles françaises (respectivement 68 % et 13 %), en 4<sup>e</sup> pour les garçons français (28 %). Chez les filles maghrébines, le niveau de déviance est en augmentation constante du premier au dernier niveau du collège (8 % en 6<sup>e</sup>, 31 % en 3<sup>e</sup>). Les écarts au niveau 3<sup>e</sup> sont les plus importants : aucun élève déviant chez les filles étrangères, un élève déviant sur trente cinq chez les filles françaises, un sur onze chez les garçons français, trois sur dix chez les filles maghrébines, six sur dix chez les garçons maghrébins, huit sur dix chez les garçons étrangers non maghrébins.

**Tableau 12. — Proportions d'élèves déviants en fonction du sexe, de l'origine ethnique et du niveau de classe**

	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Filles françaises	0	13	5	3
Garçons français	10	11,5	28	9
Filles maghrébines	8	19	27	31
Garçons maghrébins	24	68	44	59
Filles a o e (*)	33	12,5	33	0
Garçons a o e (*)	25	80	67	83

(\*) a o e. = d'une autre origine étrangère (que maghrébine)

On est en droit de s'interroger sur la relation entre la déviance et l'âge scolaire. Les élèves déviants sont-ils les élèves en retard? Tel est le cas pour trois catégories sur quatre. Pour les élèves français, filles et garçons, le taux de déviance est deux fois plus élevé chez les élèves en retard. On constate le même phénomène chez les garçons maghrébins, avec une plus forte ampleur : trois fois plus de déviance chez les élèves en retard. Par contre, les filles maghrébines démontrent ici encore une originalité : la

déviance, pour ces élèves, est indépendante de l'âge scolaire (et donc, par hypothèse, de la réussite scolaire).

**Tableau 13. — Proportions d'élèves déviants en fonction du sexe, de l'origine ethnique et de l'âge scolaire**

	À l'heure	1 an de retard	2 ans et plus	Ensemble
Filles françaises	4	10,5	8	7
Garçons français	11	24	29	19
Filles maghrébines	25,5	18	19,5	21
Garçons maghrébins	20	57	66	54

(\*) a o e. = d'une autre origine étrangère (que maghrébine)

Il a paru intéressant, pour changer l'angle de lecture, de s'intéresser à la structure interne de la population déviante. Celle-ci est composée de cent vingt-quatre élèves, soit un quart de la population totale. Parmi ces élèves étiquetés, nous avons différencié une sous-population, que l'on appellera «+ déviante», composée des élèves pour lesquels la fiche contient au moins deux annotations. Cette sous-population comprend soixante-treize élèves, soit près de six élèves déviants sur dix. L'intérêt de cette différenciation est de repérer les élèves qui font l'objet d'une forte stigmatisation. La population déviante se différencie de la population totale par une sur-représentation d'élèves de 5<sup>e</sup> et une sous-représentation d'élèves de 6<sup>e</sup> (cf. tableau 14). Le poids des élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> est le même dans les deux populations. La catégorie modale de la population déviante est celle des élèves de 5<sup>e</sup> (1/3 de la population déviante). Ces deux phénomènes sont accentués dans la sous-population «+ déviante».

**Tableau 14. — Répartition (en %) des niveaux de classe des élèves en fonction de leur niveau de déviance**

	Collège (*)	Déviante	+ déviante
6 <sup>e</sup>	24	11	8
5 <sup>e</sup>	27	34	36
4 <sup>e</sup>	19	18	22
3 <sup>e</sup>	25	27	27
CPPN & CPA	5	10	7
Total	100	100	100

(\*) il s'agit de l'ensemble de la population scolaire du collège

Le déséquilibre entre les sexes des élèves qui composent la population déviante est patent : on compte un tiers de filles pour deux tiers de garçons. Ce rapport de proportions évolue entre les différents niveaux (l'écart tend à se réduire un peu), ce qui reflète en partie le poids croissant des filles au fur et à mesure des niveaux de la scolarité. Le phénomène est accentué au sein de la sous-population « + déviante » : trois filles pour sept garçons en moyenne, mais un quasi-monopole des garçons en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et un équilibre entre sexes en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

**Tableau 15. — Répartition (en %) des caractéristiques sexuelles des élèves en fonction du niveau d'études et de leur niveau de déviance**

		Collège	Déviante	+ déviante
6 <sup>e</sup>	F	50	29	0
	G	50	71	100
	T	100	100	100
5 <sup>e</sup>	F	52	27	18,5
	G	48	73	81,5
	T	100	100	100
4 <sup>e</sup>	F	59	42	50
	G	41	58	50
	T	100	100	100
3 <sup>e</sup>	F	54	39	40
	G	46	61	60
	T	100	100	100
Ensemble	F	54	34	28
	G	46	66	72
	T	100	100	100

Les élèves maghrébins, qui représentent un peu moins de la moitié de la population totale, fournissent les deux tiers de la population déviante et les trois quarts de la sous-population « + déviante » (cf. tableau 16). L'écart s'accroît du premier au dernier niveau de la scolarité (cf. tableaux 17 à 20).

**Tableau 16. — Répartition des origines ethniques des élèves en fonction du niveau d'études et de leur niveau de déviance**

	Collège	Déviante	+ déviante
Français	44	20	14
Maghrébins	47	66	74
Autres étrangers	9	14	12
Total	100	100	100

**Tableau 17. — Répartition des origines ethniques des élèves de 6<sup>e</sup> en fonction de leur niveau de déviance**

	Collège	Déviante	+ déviante
Français	48	21	17
Maghrébins	40	50	66
Autres étrangers	12	29	17
Total	100	100	100

**Tableau 18. — Répartition des origines ethniques des élèves de 5<sup>e</sup> en fonction de leur niveau de déviance**

	Collège	Déviante	+ déviante
Français	42	19	19
Maghrébins	48	71	70
Autres étrangers	10	10	11
Total	100	100	100

**Tableau 19. — Répartition des origines ethniques des élèves de 4<sup>e</sup> en fonction de leur niveau de déviance**

	Collège	Déviante	+ déviante
Français	42	25	6
Maghrébins	52	67	81
Autres étrangers	6	8	13
Total	100	100	100

Tableau 20. — Répartition des origines ethniques des élèves de 3<sup>e</sup> en fonction de leur niveau de déviance

	Collège	Déviante	+ déviante
Français	44	9	10
Maghrébins	48	76	80
Autres étrangers	8	15	10
Total	100	100	100

L'étude du fichier de la population déviante met en évidence une sur-représentation des élèves maghrébins (et une sous-représentation des élèves français), et plus précisément une sur-représentation des garçons maghrébins à tous les niveaux de la scolarité, et des filles maghrébines aux deux derniers niveaux (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>). Comment interpréter ces données? Incontestablement, la variable de l'origine ethnique est liée à la probabilité de présence dans le fichier du conseiller d'éducation, et plus généralement avec la déviance scolaire. Mais il serait naïf — et tendancieux — de considérer le fichier comme un indicateur « neutre » du phénomène de déviance, comme voudrait l'appréhender l'acteur qui l'a fabriqué. Le fichier participe à ce que Howard Becker appelle un processus de construction de la déviance, dans la mesure où, selon cet auteur, un acte « déviant » intègre à la fois la transgression et son jugement. À l'évidence, l'étiquetage produit des effets sur l'entretien, l'activation des actes transgressifs et la réalisation des « carrières déviantes<sup>10</sup> ». En réalité, l'analyse statistique atteint là ses limites : elle permet de repérer un phénomène, mais ne permet pas d'inférer une cause première. Deux hypothèses se présentent, sans forcément s'exclure. D'un côté, une partie des élèves maghrébins (c'est-à-dire d'origine maghrébine) se livreraient plus volontiers à des actes de déviance scolaire. D'un autre côté, les comportements des élèves maghrébins donneraient plus souvent lieu à étiquetage. Pour éviter les excès d'une explication culturaliste ou d'une position relativiste, mieux vaut ici constater le conflit qui oppose l'école et une partie des élèves, composée majoritairement d'élèves maghrébins<sup>11</sup>. Notons que ce conflit peut être

<sup>10</sup> Cf. BECKER H., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985.

<sup>11</sup> L'analyse de la liste des « collés » du collège Charles-Fourier met en évidence les mêmes tendances observées avec le fichier du conseiller d'éducation du collège Thomas-More. Nous renvoyons ici à notre thèse « L'espace scolaire et la construction des civilités », Université Lumière Lyon-2, 1992, 566 p.

étendu à la fois aux performances scolaires et aux comportements, ou au contraire, comme semble le démontrer la catégorie des filles maghrébines, dissocier ces deux domaines. En d'autres termes, chez les garçons maghrébins, la déviance s'accompagne de mauvais résultats (cette relation peut se lire dans les deux sens), alors qu'on ne note pas de corrélation entre déviance et âge scolaire chez les filles maghrébines (la déviance se rencontre autant chez les élèves à l'heure que chez les élèves en retard)<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Cf. FULLER M., « Blacks Girls in a London Comprehensive School », in HAMMERSLEY M., WOODS P., eds, *Life in School. The Sociology of Pupil Culture*, Open University Press, 1984.